



Bon de commande d'un cuisiniste

Par **mapommecmoi**, le **10/03/2012** à **12:32**

Bonjour,

J'ai fait établir un bon de commande chez un cuisiniste.

Il me dit m'offrir la crédence.

Chez moi, je constate que la crédence est facturée.

Je retourne le voir.

Il me confirme que c'est une erreur et que la crédence est bien offerte.

Il refait le bon de commande.

La crédence est à zéro mais le prix total n'a pas bougé car les autres éléments ont été augmentés!

Le cuisiniste me dit que c'est normal puisque nous avons signé pour ce montant là.

Il ajoute que si le logiciel n'avait pas fait une erreur la première fois, le bon de commande serait sorti ainsi.

Pour moi, il ne m'a fait aucun cadeau.

Est-ce normal que les prix d'un cuisiniste soient ainsi variables?

Si non, que puis-je faire?

Merci d'avance de vos réponses.